

Négociations Groupe, communication syndicale, anticipation des évolutions et des métiers... Nous vous proposons ici quelques brèves informations qui montrent l'attitude réelle de la direction de notre Groupe.

INTERESSEMENT GROUPE : la direction choisit... la finance et les marchés financiers au détriment des salarié.es

Lors de la dernière réunion de négociation du lundi 1^{er} juin, la direction est revenue sans nouvelle proposition sur l'enveloppe globale d'intéressement : Elle est au bout du mandat consentie par la finance Groupe... **Lors de cette réunion, la CGT, la CFDT et la CFE-CGC ont exprimé clairement que cette enveloppe totale était insuffisante pour envisager une signature.** Pour plus d'information, retrouver notre tract spécifique via le QR code.



NEGOCIATION SALARIALE EXCEPTIONNELLE : la direction choisit... la finance et les marchés financiers au détriment des salarié.es... tient tient, encore



Au vu de l'inflation qui repart fortement à la hausse, de l'explosion des prix des carburant, de l'énergie, la CGT Thales a demandé le 30 avril dernier d'ouvrir immédiatement de nouvelles négociations salariales. Le 1^{er} juin, le SMIC a augmenté de 2,4%, alors qu'il avait été augmenté de 1,18% au 1^{er} janvier. Depuis le début de l'année cela fait une augmentation de 3,6%, uniquement liée à

l'inflation. Les faibles augmentations de salaires consenti lors des NAO de début d'année sont déjà largement dépassées. Mais là encore, la direction RH Groupe n'a pas de mandat de la part de la finance et nous l'indique de manière pour le moins méprisante pour les salariés : « le cycle des NAO n'est pas modifié »... Là aussi retrouvez notre tract spécifique via la QR code.



COMMUNICATION SYNDICALE : la direction choisit...la censure

Depuis 2020, à la demande de la CGT Thales, la direction RH Groupe avait pris l'engagement d'ouvrir des négociations pour permettre aux organisations syndicales de communiquer par mail avec les salariés...Nous sommes en 2026 et cette négociation s'est enfin ouverte mais la direction refuse dogmatiquement de nous autoriser ce droit. Oui, oui, vous lisez bien, la direction de notre Groupe refuse que les organisations syndicales communiquent par mail avec vous (*même si nous considérons que juridiquement nous avons le droit de le faire*). Au mieux elle consent à mettre sur l'intranet un espace syndical, une usine à gaz qui ne permettra surtout pas les échanges entre nous. Ne soyez pas surpris, il s'agit ici d'une stratégie globale de la direction pour éviter que les salariés s'expriment. Cette stratégie passe notamment par :

- Une limitation puis une suppression des commentaires pour les salariés sur l'intranet
- La suppression de toutes les émoticônes « non positifs » sur l'intranet
- Les freins, pressions et procédures contre les représentants du personnel, notamment la CGT, qui communiquent par mail
- Le licenciement de salariés lanceurs d'alertes (dont les alertes ont pourtant déclenchés des enquêtes du parquet national financier ou leur homologue à l'étranger) sous motifs « d'insuffisance professionnelle ».



AVENIR DU CIE : la direction choisit...de ne pas préserver les colonies pour les enfants des salarié.es

Depuis 2024, la CGT Thales, puis l'ensemble des autres organisations syndicales représentatives au niveau Groupe (CFDT, CFE-CGC et CFTC) ont demandé l'ouverture d'une négociation pour pérenniser financièrement le CIE, qui gère les colonies de vacances pour les enfants des salarié.es. Mais depuis tout ce temps la direction Groupe joue la montre, dévie le sujet sur l'organisation interne du CIE, sur des sujets techniques spécifiques, tout cela pour ne pas parler du cœur du sujet : le financement pérenne du CIE. Là aussi, relisez ce que nous écrivions déjà en septembre 2025 via le QR code.

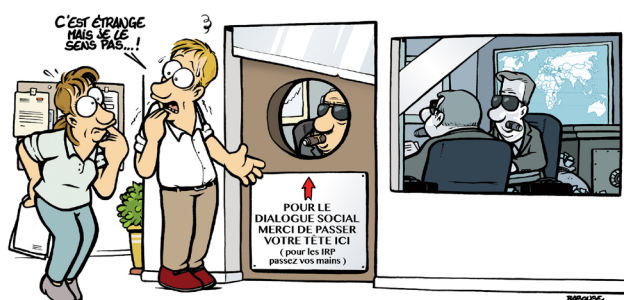


COMMISSION CENTRALE D'ANTICIPATION : Sur la nouvelle convention collective, la direction choisit...de ne pas respecter les accords signés

Ce vendredi 5 juin avait lieu une commission centrale anticipation, issue de notre accord Groupe visant à favoriser le développement professionnel et l'emploi par des démarches d'anticipation. Cette réunion était une réunion spécifique de suivi de l'application de la nouvelle convention collective de la métallurgie.

Lors de cette réunion, la direction nous a proposé un florilège de non-respect des accords et engagements qu'elle a elle-même pris, notamment via l'accord Groupe sur le déploiement de cette convention collective dans notre Groupe :

- Notre accord Groupe prévoyait que les demandes ou constatations des salariés, non résolues au niveau de leur établissement ou société, étaient remontées et traités en Commission Centrale Groupe... **Et bien non, la direction Groupe décide seule que cela ne se fera pas.**
- Notre accord Groupe prévoyait que les remarques ou modifications de fiche emplois étaient présentées en Commission Centrale Groupe pour que celle-ci puisse faire ses observations, et donc qu'elles soient prises en compte... **Et bien non, la direction Groupe décide seule de ce qui est pris en compte ou pas.**
- Lors du déploiement des fiches emplois, la Commission Centrale Groupe a émis de nombreuses remarques sur les fiches emplois, et notamment leur aspect ultra générique, fourre-tout, multifonctions...La direction répondaient systématiquement qu'il ne fallait pas confondre fiche emploi et fiche de poste. Combien d'entre-vous ont accès à une réelle fiche de leur poste ? La CGT a demandé, sans relâche, à ce que la direction présente alors le déploiement des fiches de poste vers les salariés... **Et bien non, la direction Groupe décide seule de ne pas traiter le sujet des fiches de poste. Elle nous indique même ne pas pouvoir faire un simple bilan du nombre de salarié ayant une fiche de poste !**



Enfin, saviez-vous que, lors de vos entretiens (que ce soit les entretiens de développement professionnel ou les entretiens d'évaluation), vous pouvez aborder le sujet de votre fiche emploi, et voir avec votre responsable hiérarchique si celle-ci est toujours d'actualité. Nous avons proposé à la direction Groupe de faire ce rappel nous-mêmes aux plus de 40000 salariés de notre Groupe, par mail... Evidemment vous connaissez la réponse si vous avez lu le recto de ce tract... 😊